La lutte commune est le vaccin contre le virus de la violence

La violence a été l'un des problèmes fondamentaux de l'humanité depuis des temps immémoriaux. La violence est un phénomène malveillant qui menace toute la société, en particulier les enfants, les personnes âgées et les femmes, qui ne peuvent résister à cette fin. La violence, sans distinction de religion, de nation, de classe, d'ethnie, de secte est un problème commun de l’humanité. Face à un problème aussi répandu et destructeur, il est nécessaire de développer une lutte commune mondiale et multiforme.

La violence infligée par les forts aux faibles et portant atteinte à la dignité humaine a parfois des répercussions destructrices qui violent le droit à la vie. Les femmes et les enfants sont les plus durement touchés par les guerres, les conditions difficiles des camps de réfugiés, les salaires injustes, les inégalités dans le milieu du travail, le non-respect des règles de santé et de sécurité au travail, la dégénérescence sociale, la pauvreté et la violence domestique.

Dans le monde, 60 millions de demandeurs d'asile/réfugiés vivent dans des conditions difficiles en raison de lois et de pratiques qui ne tiennent pas compte de la dignité humaine. Malheureusement ce sont une fois de plus les femmes et les enfants les premières victimes de la violence. La vie des femmes immigrées en Turquie, la protection de la dignité du travail, est une mission humanitaire et surtout des considérations politiques. Il ne faut pas oublier que les discours et actions hostiles anti-immigrés fait/fera subir de la violence aux femmes et aux enfants réfugiés.

L'importance des organisations syndicales dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques contre la violence à l'égard des femmes est incontestable. Les organisations syndicales sont des institutions essentielles et des parties prenantes importantes pour déterminer les groupes professionnels à haut risque en termes de violence, mener des études de sensibilisation, surveiller et évaluer les pratiques et prévenir la violence à l'égard des femmes dans la vie des entreprises.

Le faible taux de participation des femmes aux mécanismes de prise de décision et l'augmentation d'obstacles dans leur carrière professionnelle se poursuivent tant dans le secteur public que privé. L’écart de salaire à la maternité est l'un des problèmes qui doit être résolus dans notre pays ainsi que dans le monde entier. Il est important et nécessaire de protéger les droits des femmes à la maternité et d'élaborer des politiques qui harmonise vie professionnelle et familiale pour un parcours professionnel équitable.

La violence en milieu de travail est un problème de santé et sécurité qui touche particulièrement les femmes. Le harcèlement psychologique (mobbing) au travail à l’égard des femmes est une forme de violence qui se traduit d’une faible autonomie dans la prise de décision et la précarisation d’emploi. Nous rappelons la nécessité d’appliquer une peine supplémentaire contre le harcèlement psychologique au travail à l’égard des femmes et réitérons nos demandes d'ouverture des garderies sur les lieux de travail, d'augmenter les congés de maternité et d'imposer des sanctions plus sévères pour le harcèlement moral contre les femmes.

En plus de son effet dévastateur sur le système économique mondial, la pandémie de Covid-19 est un facteur qui augmente la violence dans la vie professionnelle. La pandémie, qui est un nouveau facteur dans la dynamique de la vie professionnelle, accroît le problème du chômage d'une part, et menace la sécurité au travail des agents publics d'autre part. La propagation de la violence dans la vie professionnelle continue de menacer tous les employés, en particulier les travailleurs de la santé, dont la charge de travail augmente dans ce processus. À cette occasion, nous condamnons les attaques contre tous les travailleurs, en particulier les travailleurs de la santé, qui mènent la lutte contre l'épidémie dans notre pays ainsi que partout dans le monde, et nous invitons la volonté publique à prendre les mesures nécessaires.

Au cours du processus de l’enseignement à distance, nous avons également été témoins du discours de haine et de discrimination à l’encontre des femmes voilées. Nous jugeons utile de réaffirmer que nous nous sommes opposés à de telles approches, à quel niveau que ce soit. Considérant que 70% des attaques islamophobes en France l'année dernière étaient contre des femmes, il est clair que nous devons lutter contre l'islamophobie avec la violence à l’égard des femmes. En tant qu'organisations syndicales, nous croyons en la nécessité de la mondialisation de notre lutte.

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, en tant que commission de la condition de la femme de Memur-Sen, nous recommandons :

D’être contre la violence à l'égard des femmes afin de défendre le droit à la vie. S'opposer à la violence contre les femmes, c’est s'opposer à la violence contre les enfants, la violence contre les personnes âgées, la violence contre les adultes. La lutte contre le virus de la violence, qui peut être transmise de génération en génération en infectant les esprits, doit être traitée de manière holistique et menée avec une lutte commune.

Il n'est pas possible de réduire la violence dans la vie sociale sans mettre fin à la violence dans la vie professionnelle. À cet égard, l'efficacité des mécanismes de dialogue social devrait être accrue afin d'éliminer la violence et le harcèlement sur les lieux de travail. Les réglementations nécessaires dans la législation devraient être établies de toute urgence pour les agents publics qui sont victimes de violence lorsqu'ils fournissent des services publics.

À l’occasion du 25 novembre, journée internationale pour l’élimination de la violence à l’égard des femmes, nous saluons tous les travailleurs, en particulier les femmes qui ont été victimes de violence.

Nous croyons qu’il est possible de vivre dans un monde nouveau où le capitalisme n’utilise pas les femmes comme une main-d’œuvre bon marché pour l’exploitation du travail. Nous voulons bâtir un monde meilleur où chaque personne à sa place et où elle peut mener une vie digne et participer, selon ses capacités, à la vie sociale et aux progrès collectifs.